

# CdC infos

Le journal de la Communauté de Communes Vierzon, Pays des Cinq Rivières



ÉCONOMIE

Une dynamique en marche

[www.cc-vierzon.fr](http://www.cc-vierzon.fr)



## Persévérance et respect

Dans ce nouveau numéro de "CDC Infos" vous trouverez un dossier économie qui en dit bien plus long que tous les discours sur cette attraction nouvelle pour Vierzon et sur les efforts que nous

déployons pour accompagner ce que le rédacteur du dossier a appelé "une dynamique en marche". Plus de 150 emplois créés ou installés en 2 ans, un taux de chômage qui, pour la première fois et en pleine crise, a augmenté beaucoup moins à Vierzon qu'à Bourges, Saint-Amand-Montrond ou Aubigny.

La zone de l'Aujonnière, avec l'arrivée de Vinci, est presque remplie ; le Parc Technologique va prendre, dès 2011, le relais ; la constitution d'une Société d'économie mixte en association avec le Conseil général du Cher et la Communauté d'Agglomération "Bourges Plus" doit doper notre offre en immobilier d'entreprises.

Nous devons faire davantage encore, cela passe par une coopération renforcée de l'ensemble des collectivités locales et en particulier le rassemblement de toutes les forces du grand bassin vierzonnais par la mutualisation des moyens de nos collectivités en particulier dans les domaines économiques, environnementaux et touristiques. Toutes les forces économiques le souhaitent.

Notre responsabilité politique est de répondre à cette attente et à ce besoin. Voilà pourquoi nous devons joindre nos énergies pour réussir ce rassemblement. Cela appelle le plus profond respect de chacune et chacun des acteurs, de chaque commune. C'est la condition essentielle pour opérer le saut qualitatif dont notre développement économique a besoin.

Nous sommes au début d'une nouvelle dynamique, portons-la tous ensemble avec ces maîtres-mots : persévérance et respect.

### Jean-Claude SANDRIER

Président de la Communauté de Communes  
Député du Cher  
Conseiller municipal de Vierzon

Communauté de Communes Vierzon, Pays des Cinq Rivières  
Direction de la Communication - 28 avenue Pierre Sémard -  
18100 VIERZON  
Tél : 02 48 71 35 78 - www.cc-vierzon.fr

Directeur de la publication : Jean-Claude SANDRIER  
Directrice de la rédaction : Céline JUSTE  
Comité éditorial : Paul PIÉTU, Jean-Marc ADAM, Jean-Marc DUGUET  
Conception maquette : CORTEX Communication  
Rédaction : Jean-Luc PAVOT, Pol-Jean BARBIER,  
Patrick Chateau (article FNRT)  
Photos : T. MARTROU, la Communauté de Communes Vierzon,  
Pays des Cinq Rivières (CJ).

Impression :  
Imprimerie Rapide-Vierzon **IMPRIM'VERT** - imprimé sur papier PEFC  
Votre journal est emballé dans un film 100 % biodégradable  
Tirage : 17 000 exemplaires  
Diffusion : Adrexo  
ISSN : 2107-4453

## PAUL PIÉTU, maire de Thénieux



### ● Quel levier serait nécessaire aujourd'hui pour dynamiser notre territoire ?

**PAUL PIÉTU, MAIRE DE THÉNIEUX :** Le travail de tous et en premier lieu, celui du président Sandrier, est très important et permet à notre territoire d'évoluer dans le bon sens. Mais pour aller encore plus loin, il est aujourd'hui nécessaire que notre Communauté de Communes grandisse.

### ● De quelle façon peut-elle grandir ?

**P. P. :** Il faudrait que nous nous mariions avec d'autres communautés voisines, afin d'atteindre le seuil des 50 000 habitants qui transformerait l'ensemble des structures actuelles en une communauté d'agglomération. Une taille suffisante qui nous permettrait de bénéficier de dotations bien supérieures à ce qu'elles sont actuellement, et de ce fait, pouvoir agir davantage. Travailler à une autre échelle serait synonyme de plus de potentialités.

### ● Avec qui envisageriez-vous de vous rapprocher ?

**P. P. :** Ce mariage répond à un bon sens géographique. Quels que soient les hommes ou les couleurs politiques, notre volonté est de nous tourner vers les Communautés de Communes qui nous entourent. Les Vallées Vertes, le Val du Cher et d'Arnon de Lury-sur-Arnon, les villages de la Forêt, mais aussi, peut-être, les Communautés de Communes de Salbris et, ou, de Mehun-sur-Yèvre.

### ● Vous êtes-vous fixé un calendrier afin de réussir cet ambitieux mariage ?

**P. P. :** Il apparaît important que cette intercommunalité soit consentie avant qu'elle ne soit imposée par le préfet. Tous les acteurs de ce grand territoire se sont déjà réunis, pour construire ce qui apparaît aujourd'hui, comme nécessaire. Un élargissement qui ne fera nullement perdre l'identité de chaque commune, de chaque agglomération. En revanche, nous aurons les capacités financières suffisantes pour doter de la même façon, les zones rurales et les zones urbaines. Alors, il ne faut pas perdre de temps et notre souhait serait que ce rapprochement se fasse dès 2011.

## Sommaire

Édito .....	2
La parole aux maires .....	2
Agenda .....	3
Actualités .....	3
Économie .....	4 - 7
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Polypro et Redcost dopent l'implantation tertiaire</li> <li>• La nouvelle vie de Redcost</li> <li>• Travaux chemin du Petit Râteau</li> <li>• Quand Vierzon rime avec attraction</li> </ul>	
Tourisme .....	8 - 9
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un manège qui tourne propre</li> <li>• À la découverte de la glisse...</li> <li>• Le jouet d'hier et d'aujourd'hui</li> </ul>	
Environnement .....	10 - 11
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Déchets ménagers, la seconde déchetterie arrive</li> <li>• Verre, bois, trier plus pour limiter les coûts</li> </ul>	
Canal de Berry .....	11
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les arbres replantés</li> <li>• Un canal de Berry au centre des attentions</li> </ul>	

## Report de collecte le 25 décembre 2010 et le 1 janvier 2011

**Les habitats collectifs du Secteur 1 :** la collecte des ordures ménagères est décalée au lundi 27 décembre 2010 et au lundi 3 janvier 2011.

**Secteur 8 (Les Forges) :** la collecte des ordures ménagères est décalée au lundi 27 décembre 2010 et au lundi 3 janvier 2011.

**Secteur 9 (La Lande, Bois marteau et le Village au Richoux) :** la collecte des ordures ménagères est décalée au lundi 27 décembre 2010 et au lundi 3 janvier 2011.

## 27 janvier 2011

Conseil Communautaire à 18 h.

## VIERZON

### Du 3 décembre 2010 au 2 janvier 2011 :

**Noël à Vierzon**

- Village de Noël
- Patinoire
- Manèges
- Spectacles

et beaucoup d'autres surprises  
Pour plus d'informations,  
consulter le programme sur  
[www.ville-vierzon.fr](http://www.ville-vierzon.fr).

### 22, 23, 24 décembre 2010

Atelier de Noël, peinture –  
à partir de 5 ans de 14 h à 17 h –  
GRATUIT – Office de Tourisme

### Du 4 décembre 2010 au 2 janvier 2011

Marché de Noël gratuit et  
exposition de tracteurs en scène –  
2€ l'entrée

### 6 janvier 2011

Vœux du maire Nicolas SANSU,  
18 h 30, salle Madeleine-Sologne.

## MÉRY-SUR-CHER

### 15 janvier 2011

fête de la Saint-Vincent,  
salle des fêtes.

## THÉNILOUX

### 31 décembre 2010

réveillon avec le Réveil, foyer  
rural, 21 h.

### 15 janvier 2011

vœux du maire, 11 h, foyer rural.



## RETOUR EN IMAGES Pour enrichir notre vieille terre

Si le tri de certains déchets peut paraître difficilement quantifiable pour les "trieurs" que nous sommes, celui des déchets verts se traduit directement sur le terrain. Grâce à l'action de tous ceux qui possèdent sécateur, bêche et autre cisaille, la récupération des végétaux permet – sur la plateforme de compostage de Saint-Palais – de transformer cet apport vert en un riche compost... Rendez-vous au printemps prochain pour une nouvelle distribution.



## TOURISME - Réfection d'un chemin de randonnée à Méry-sur-Cher

Partant de Tours pour rejoindre le Mont d'Or, le GR 41 – comprenez le chemin de grande randonnée N° 41 – traverse la commune de Méry-sur-Cher sur une distance de près de 11 km. Il y entre au lieu-dit Les Mérioux et en ressort aux Terres du Platois. "Notre volonté est de le remettre en état en 2011",

indique Jean-Marc Adam, 1<sup>er</sup> adjoint de Méry-sur-Cher et Vice-Président de la CDC. Un investissement qui servira à tous ceux qui l'empruntent, dont les membres du club "les mille pattes" qui sont particulièrement actifs.

## ÉCONOMIE - La Communauté investit pour l'emploi

L'une des volontés de la CDC est de soutenir l'économie et l'activité sur le bassin d'emploi de Vierzon. Allant dans ce sens, ses élus ont posé le 25 mars 2010 la première pierre du bâtiment que va louer la Société Vierzonnaise de Maroquinerie (SVM) dans la ZAC Sologne. Depuis cette date, "un bâtiment fonctionnel et conforme à l'attente de nos clients est sorti de terre" se félicite Jean-François Rioland, responsable de l'entreprise. Le 8 novembre, la Communauté de Communes a réceptionné les travaux qui représentent un investissement de l'ordre de 510 000 €, financé par la CDC, le Conseil général et le fonds Timken (50 000 €).

Le déménagement depuis Villages est désormais en cours, afin que cette maroquinerie – qui emploie une quarantaine de personnes – puisse reprendre son rythme habituel, dès ce mois de janvier. Une année 2011 qui devrait permettre l'embauche d'une dizaine de nouveaux salariés.

## La Communauté de Communes déménage

Quelques marches entre deux imposantes colonnes et une rampe permettant l'accès aux handicapés, vous permettront – dès le début de l'année prochaine – d'entrer dans les tous nouveaux locaux de la Communauté de Communes. La locataire de la Maison des cultures professionnelles va intégrer le bâtiment de l'ancien tribunal, rue Blanche-Baron. "Nettement plus fonctionnel et répondant aux exigences environnementales actuelles, ce nouvel espace concentre de nombreux avantages" assure Bernard Dupuy, directeur des services techniques. Six cents mètres carrés en rez-de-chaussée et trois cent soixante mètres carrés au premier étage, permettront à chaque service et aux élus de travailler d'une façon optimale au sein de cette nouvelle structure. Quant à l'ancienne salle d'audiences, elle deviendra celle du conseil communautaire. Un vaste lieu dont la capacité totale permettra d'accueillir davantage d'élus dans l'avenir.



Le déménagement est prévu pour cette fin de l'année.



Immobilier d'entreprises :

## L'Espace Polypro et le site Redcost dopent l'implantation tertiaire

Dans un passé pas si lointain, Vierzon a souffert de sadépendance mono-industrielle. Un schéma que les élus veulent éviter. Vierzon l'industrielle possède encore de beaux fleurons. Mais pour aborder l'avenir, il faut aussi renforcer le bassin économique en activité tertiaire. Doter le territoire d'acteurs économiques diversifiés, et ainsi, faire face aux crises avec davantage de sérénité.

Le développement économique s'appuie sur plusieurs activités. C'est dans cet esprit que voici cinq ans a été développée la pépinière d'entreprises Espace Polypro, implantée face à la gare, à la maison des cultures professionnelles. Un espace de 500 m<sup>2</sup> qui compte une douzaine de bureaux, dont dix consacrés aux jeunes entreprises. Et aujourd'hui, cet espace affiche complet.

L'intérêt pour les entreprises qui s'implantent est multiple. Toutes bénéficient d'une salle de réunion commune, d'un secrétariat commun, d'équipements comme une photocopieuse, un fax, etc.

### Soutenir les créateurs dans la durée

L'entrée en pépinière est rigoureuse : présentation de projet, d'une étude de marché et d'un équilibre financier prévisionnel. L'enjeu est de faire face à des volontés affirmées dans la durée. "De façon générale, les pépinières d'entreprises optent pour le bail précaire, explique-t-on à la Communauté de Communes de Vierzon. Nous, nous avons choisi un bail de 48 mois." La première année pour une entreprise est celle de l'édification. La seconde de la fortification. La troisième année est difficile, et peut mettre à mal une société, car c'est la fin des exonérations fiscales. Passé ce cap, la quatrième année permet d'aborder l'avenir avec sérénité. "Nous avons donc estimé que 4 ans était le bon moment pour permettre à l'entreprise de voler de ses propres ailes."

L'enjeu est de soutenir l'économie et l'emploi dans la durée. Pour les entreprises qui vivent la pépinière, être en groupe est une source d'émulation et d'échanges. C'est ce qu'éprouvent aujourd'hui les trois nouvelles sociétés intégrant la pépinière : la République, journal hebdomadaire (7 salariés) ; de Licantis, vente de bijoux en ligne (3 salariés) ; de Web Cars 18, concessionnaire de véhicules d'occasion (2 pers.). La pépinière comptait déjà dans ses murs RH Proximité (3 pers.) ; Cœur événements (1 pers.) ; ASEIRE (1 pers.) et OnProject (3 pers.).

L'Espace Polypro est aujourd'hui complet et compte 20 emplois. À l'automne 2011, cette pépinière d'entreprises va déménager sur le Parc Technologique de Sologne. Une capacité d'accueil similaire : 500 m<sup>2</sup> et 12 bureaux. Mais en plus, elle sera mitoyenne avec un "Hôtel d'entreprise", de 500 m<sup>2</sup> et 12 bureaux également. Preuve que le développement économique passe aussi par l'immobilier d'entreprises.



# La nouvelle vie du site Redcost

Le site de Redcost qui a grandi sous la houlette de Bernard Duval connaît un nouveau souffle depuis qu'il est entré sous la tutelle de la Société d'Économie Mixte de Vierzon (SEMVIE). En moins d'un an, la SEMVIE en collaboration avec la Communauté de Communes a participé à l'installation de six entreprises et 29 emplois.

Il y a à peine un an, la SEMVIE que préside Nicolas SANSU, Maire de Vierzon se portait acquéreur du bâtiment Redcost, avenue Jean-Jaurès à Vierzon. "Nous avons gardé le nom, explique Christian Moyer de la SEMVIE, il était déjà connu."

Bernard Duval (avec 2 salariés) poursuit son activité d'ingénierie dans ses anciens locaux, avec un statut de locataire. Mais en confiant ce bâtiment de 3 000 m<sup>2</sup>, doté d'une emprise foncière de 10 000 m<sup>2</sup>, cela donne une surface de développement conséquente. Autre avantage, cet espace permet aussi d'abriter de nouvelles entreprises dans ce bâtiment.

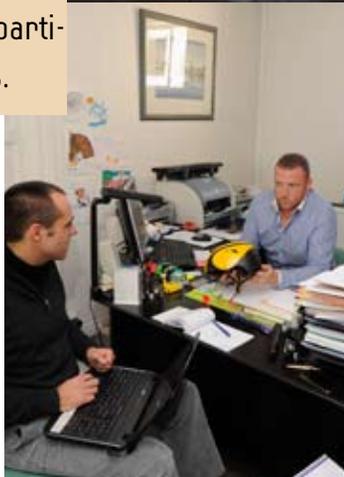
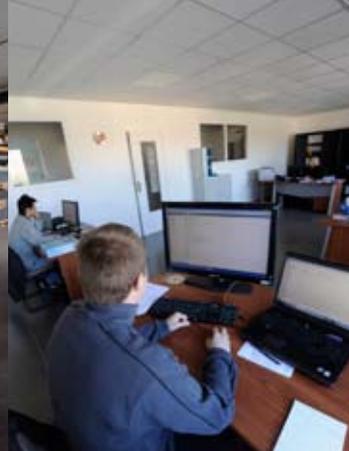
Ainsi, l'entreprise Côté Cuir (15 pers.), jusque-là implantée à Bourges a déménagé ses bureaux et la quinzaine de salariés qui la compose. Côté Cuir est un distributeur de maroquinerie dans la grande distribution dans la France entière. Là aussi, le nœud autoroutier y est pour beaucoup. Autre avantage de l'emprise foncière, celle-ci permet à la société de transport en commun Socetra (filiale de Veolia) d'y installer son parc d'autocars. Et regroupe ainsi ses chauffeurs lors de leur prise de service.

## Plein en six mois

Autre entreprise à avoir intégré le site de Redcost, PCE (2 pers.), une société spécialisée dans les logiciels et prestations intellectuelles dans le secteur de la plasturgie. Mais aussi Picasoft (5 pers.), qui quitte Theillay (41) et s'implante dans des locaux où le prestataire de logiciels 3D bénéficie de l'Internet à haut débit, capital pour son activité.

Est aussi présente l'association Aformac (1 pers.), spécialisée dans la formation commerciale. Ainsi que l'entreprise 4 EPS (2 pers.), investie dans la vente de combustible, et les nouvelles techniques de chauffage des maisons. Et également @Il Outils (1 pers.).

L'acquisition du site Redcost par la SEMVIE s'est finalisée en mai 2010, et dès la fin octobre, le bâtiment était plein. Preuve que pour permettre l'implantation d'entreprises, il faut être à même de proposer des modes d'hébergement intéressants, et disposer d'espace pour répondre aux demandes des entreprises. Cette anticipation de mise à disposition d'offres foncières et immobilières de la part de la SEMVIE et la CDC est primordiale pour accueillir de futures entreprises.



## Travaux chemin du Petit Râteau

Le groupe Vinci s'installe à Vierzon. Afin d'accueillir cette entreprise dans de bonnes conditions, la CDC a décidé d'élargir et renforcer la voie du Petit Râteau afin de créer une nouvelle entrée pour les entreprises situées sur la ZAC Aujonnaire et améliorer de fait la desserte du Parc Commercial "L'orée de Sologne". Le montant de l'opération s'élève à 645 888 € HT.

Un chantier important finalisé en ce début décembre.



## Quand Vierzon rime avec attraction

Depuis quelques mois, tous les locaux mis à disposition par la Communauté de Communes pour des entreprises venant sont pleins. Preuve du nouveau dynamisme de la cité du Cher.

L'arrivée simultanée en l'espace de quelques mois de Solumat (Vinci construction) d'Orléans, de Côté cuir de Bourges, d'AHF18 qui s'étend depuis Tours, ou encore de Picasoft venant de Theillay traduit une bouffée d'optimisme et d'embellie économique dans le bassin de vie de Vierzon. Cela tient à plusieurs facteurs.



Tout d'abord, il semble que l'impact de l'A 85, conjugué à l'A 71 et l'A 20 porte ses fruits. Cela permet une logistique aisée pour l'ensemble des entreprises, et dans un rayon d'action inférieur à deux heures, d'être

au contact de Bourges, Châteauroux, Tours ou Paris. Vierzon offre des capacités d'hébergement à des entreprises, et les soutient dans leur développement. Autre intérêt non négligeable pour ces sociétés, le foncier est beaucoup plus abordable que dans des villes plus importantes. Les entreprises limitent ainsi leurs immobilisations financières dans l'acquisition de terrain, et militent pour le cadre de vie de leurs salariés. Dans le même temps, s'implanter aux abords du nœud autoroutier, c'est bénéficier de la fibre optique et d'Internet à très haut débit. Rester connecté au monde, et échanger avec facilité des fichiers volumineux, c'est l'avantage de la ville à la campagne.

### Pourquoi Vierzon ?

● **Patrice Ribard, vous êtes dirigeant de Sogea Matériel (Vinci Construction), qu'est-ce qui explique votre choix de vous implanter à Vierzon ?**

“Notre site d'Orléans était devenu obsolète. Le métier de Sogea Matériel, c'est de monter des grues à tour sur les chantiers. Nous avons un parc de matériel qui est en croissance depuis plusieurs années, et qui est dispersé sur Orléans, Mehun-sur-Yèvre, dans le Nord de la France, dans le Midi et à Nantes. Orléans recevait déjà des grues venant de toute la France. Mais nous avons besoin d'un dépôt qui puisse desservir l'ensemble de l'Hexagone.”

“Notre groupe a aussi acquis GTM Matériel. Sur le futur site de Vierzon, nous allons regrouper Sogea et GTM, pour devenir Solumat. C'est le nom de l'entité qui va rassembler les services matériel.”

● **Une question d'espace mais aussi de prix. Qu'est-ce qui a retenu la décision, le prix du foncier, ou la position centrale de Vierzon ?**

“Notre site d'Orléans est implanté sur 3,5 hectares, et nous ne pouvions utiliser que la moitié. Avec une impossibilité de s'agrandir. Sur Vierzon, nous disposons de 8 hectares, un foncier moins onéreux, mais le choix qui prime, c'est le nœud autoroutier. Quand nous déplaçons une grue vers un chantier, nous utilisons 8 à 10 semi-remorques. La logistique est loin d'être négligeable. Avec l'A 85, nous allons sur Nantes, Bordeaux ou la Normandie. L'A 71 nous mène à Paris, Lille, Lyon ou Montpellier. Enfin, l'A 20 vers Châteauroux et Toulouse. Vierzon est très bien centré, c'est la première raison de notre venue.”

“Nous allons investir notre nouveau site à l'été 2011. Et nous espérons que notre équipe de 15 personnes sera renforcée par 10 nouveaux emplois dans les cinq ans à venir.”

# Pelletier, la couturière du mouvement

L'entreprise Pelletier s'est implantée aux Forges, 64 route de Foëcy à Vierzon en septembre dernier. La société est spécialisée dans les protections isothermes des camping-cars, les bâches de remorques ou les housses des véhicules ou de bateaux.



Odette Pelletier a l'accent du pays des cigales. Elle se lance de ses propres ailes à Vierzon, après avoir exercé son métier de couturière dans le Gard.

Pourquoi Vierzon ? "C'est un projet que l'on a mûrement réfléchi." Il y avait l'aspect business : "Nos clients sont les utilisateurs de camping-cars, implantés surtout en Bretagne, dans le Nord et en Ile-de-France." Mais le choix du cœur a eu une part conséquente : "Mon conjoint a été directeur d'une société à Vierzon, et il en avait gardé un bon souvenir. Il m'a parlé de la compétence des Vierzonnais, et de leur sympathie."

**"Les gens sont avenants"**

Quelques mois après son aménagement, Odette Pelletier ne regrette pas son choix. Elle a un local qui la satisfait pour le travail. Elle s'est rapprochée de sa clientèle, "c'est beaucoup plus facile". Et loue la position centrale de Vierzon, à la croisée des autoroutes et à une heure et demie de Paris en train.

Enfin, elle se sent bien : "Nous sommes très contents d'être là. Les gens sont gentils et avenants. J'ai été très agréablement surprise." Elle avoue avoir été étonnée qu'un voisin lui ait offert un bouquet de fleurs pour son anniversaire. "Je peux vous le dire, les gens sont plus à l'écoute que dans le Sud."



## AHF 18, "à Vierzon, il y a du travail"

Olivier Cordonnier a été dirigeant d'Amélioration de l'Habitat Français (AHF) à Tours. Une entreprise spécialisée dans l'isolation thermique, l'étanchéité des toitures et des façades. Depuis peu, indépendant, il dirige l'entité de Vierzon.

Ce qui l'a fait opter pour ce changement : "Il y a du travail à Vierzon. Depuis que je suis implanté, je n'ai pas à me plaindre." AHF 18 représente aujourd'hui plus d'une dizaine d'emplois. L'atout de Vierzon, la proximité de tout. "En 1 h 15 on est en Touraine, c'est très facile." Et grâce aux autoroutes, il travaille même avec l'Allier.

## ORAC : 300 000 € pour l'artisanat

Le Pays de Vierzon lance pour la fin de l'année une opération de restructuration pour le commerce et l'artisanat (ORAC), à hauteur de 300 000 €. Ce fonds va soutenir les investissements des artisans, commerçants, et entreprises de services jusqu'à 30 % de la dépense (de 3 000 à 10 000 € d'aides).

Contact : Syndicat Mixte du Pays de Vierzon - Tél. 02 48 52 85 31

## FNRT (Fonds National de Revitalisation des Territoires) :

La troisième réunion du comité national de suivi du Fonds National de Revitalisation des Territoires (FNRT) s'est déroulée le 16 juillet. À cette occasion, une enveloppe complémentaire de prêts de 8 M € a été accordée à six nouveaux territoires touchés par des restructurations économiques. Parmi ces derniers, le bassin de Vierzon a obtenu 1 M € à la demande de Jean-Claude Sandrier, président de la CDC. Les projets de développement ou de reprise d'activité portés par des entreprises au sein de ces six nouveaux territoires éligibles au dispositif du FNRT pourront ainsi être soutenus par le biais de prêts bonifiés sans garantie.

Contact : CDC, service économie - Tél. 02 48 71 74 45  
Sous-préfecture de Vierzon - Tél. 02 48 53 04 40

## INFO : Parc Technologique de Sologne : lancement des travaux

Ça bouge du côté de la rocade nord... Les travaux du Parc Technologique de Sologne débutent en cette fin d'année. Afin de faciliter l'accès et l'entrée des véhicules chargés de ces travaux, les automobilistes qui emprunteront la rocade devront quelque peu lever le pied. Une signalisation va être mise en place, afin de limiter la vitesse à 70 km/h.



## Un manège qui tourne propre

Même si vous apercevez un câble reliant ce beau manège à une prise électrique, ne vous méprenez pas ! Ce carrousel du Marché de Noël fonctionne en parfaite autonomie. “Ce branchement au secteur est juste là pour répondre aux normes de sécurité” indique Pascal Pouzet, à l’origine de cette installation. La rotation de cet imposant manège d’un diamètre de douze mètres et son éclairage sont le fruit de l’apport d’énergies propres. “Un certain nombre des sujets de ce carrousel possède des pédales. En les actionnant, parents ou enfants font monter et descendre – plus ou moins vite – ces beaux chevaux de bois. Un mouvement qui permet d’alimenter une première source d’énergie”. Mais ce n’est pas tout... “Le toit de ce manège est recouvert de panneaux photovoltaïques qui ne fonctionnent pas uniquement avec le soleil, mais aussi, avec la lumière. Une seconde source d’énergie renforcée par une éolienne...” Bref ! Vous l’avez compris, ce carrousel – malgré sa taille imposante – tourne propre. “Sa consommation d’énergie est dix fois inférieure à celle d’une structure du même type.” Soit à peine deux kilo/watt/heure.

Enfin, lorsque vous saurez que ses matériaux de construction sont entièrement recyclables, vous comprendrez aisément que ce concept de l’entreprise Pouzet de Plaimpied ait été primé par le Conseil général et Oséo (soutien à l’innovation).

**Marché de Noël, jusqu’au 2 janvier 2011,  
Esplanade la Française à Vierzon.**

**Pour plus de renseignements sur les animations :**  
[www.ville-vierzon.fr](http://www.ville-vierzon.fr)

## À la découverte de la glisse...

Pourquoi changer une formule qui plaît à la fois aux petits et aux grands ? En l’espace de trois années, le marché de Noël qui dresse chapiteau sur l’esplanade la Française a conquis le cœur des visiteurs. Chacun aime s’y promener, s’y amuser...

La formule proposée en ce mois de décembre ne devrait pas faillir à cette réputation qui va bien au-delà des limites vierzonaises. Mais ce n’est pas un hasard... Tous les acteurs de ce rendez-vous de fin d’année, font en sorte de tirer le chariot du Père Noël dans le même sens, offrant ainsi des instants de bonheur au plus grand nombre. Une volonté qui s’articule en ce mois de décembre, autour d’un grand village composé de vingt-cinq petits chalets dans lesquels, l’artisanat et la gastronomie ont une large place.

Aux côtés de ces constructions en bois, deux patinoires ont été installées afin d’offrir – selon son âge – tous les plaisirs de la glisse. Des sensations qui peuvent se prolonger sur la piste géante de luge qui se déploie sur une longueur de quarante-deux mètres. Émotions fortes assurées dans ce Vierzon-Mont-Blanc, où les scolaires de Thénieux, Méry-sur-Cher et Vierzon auront la joie de faire quelques glissades supplémentaires.

Ajoutez à ce paysage d’hiver, des manèges, un petit train, des musiques, le scintillement de Noël et vous aurez mille et une raisons de vous rendre dans ce qui est l’un des plus beaux décors de Noël de la région.

# Le jouet d'hier et d'aujourd'hui

La féerie de Noël se retrouvera au cœur d'une exposition intitulée "le jouet d'hier et d'aujourd'hui à travers le monde agricole". Un ensemble interactif dans lequel chacun pourra se projeter.

Oubliez le côté figé, poussiéreux que l'on associe trop de fois aux musées ou expositions temporaires. Dès que vous franchirez le seuil de l'office de Tourisme, vous comprendrez aisément, qu'ici, tout est en mouvement... Aux côtés des emblématiques ancêtres de la Société Française, Merlin ou encore, Brouhot – prêtés par la Mémoire industrielle – dix vitrines animées ont trouvé leur place dans cet univers du monde industriel et agricole. "Notre idée, détaille Pascal Pouzet, responsable de l'entreprise qui porte son nom, est de retracer par l'intermédiaire de ces vitrines, l'évolution des métiers tout au long du siècle que nous venons de quitter." Depuis l'époque où le travail à la main était répandu, jusqu'à nos jours, rien n'a été oublié. Des lieux d'effort, de transpiration et parfois de lutte, où la machine remplace progressivement l'homme. Les chaînes d'assemblage sont notamment au centre de cette évocation, idéalement localisée dans ces anciens locaux de la Société Française.

## Des vitrines animées

Un passé en mouvement "puisque chacune de ces vitrines est animée avec des personnages et machines" indique Pascal Pouzet, qui n'occulte nullement le présent et l'avenir.

Au bout de ce voyage se trouve en effet, un imposant

assemblage évoluant le monde agricole moderne. "Il s'agit d'une maquette se déployant sur une vingtaine de mètres carrés et qui reproduit une ferme totalement orientée vers les nouvelles techniques." Rien à voir avec le début du XX<sup>e</sup> siècle... Autour de ce temple de la haute technologie, une large voie permet aux enfants – mais aussi aux parents – de faire circuler des tracteurs radiocommandés. Attention aux sorties de route...

Pour ajouter à ce côté ludique une autre dimension récréative, les responsables de l'Office de tourisme ont eu la bonne idée de proposer à l'entrée de cette exposition de petits tracteurs à pédales. L'occasion pour les plus jeunes de s'identifier à ce passé en parcourant les chemins d'une exposition qui colle si bien à notre histoire.

**Exposition visible à l'Office de tourisme,  
11 rue de la Société Française, 18100 Vierzon  
Tél. 02 48 53 06 14.**

## Une bonne idée de cadeau

Afin de conserver un souvenir de la ville et de l'exposition, Tracteurs en scène, l'Office de tourisme a eu la bonne idée de mettre sur le marché les produits dérivés d'un des emblèmes de la ville. C'est ainsi que le fameux roues crantées Société française vert et jaune a été imprimé – d'une façon très stylisée – sur des tee-shirts pour garçons et filles, mais également sur des sacs coton et des magnets. Le Lions club a également créé un porte-claf représentant le fameux tracteur 302 SF. "L'ensemble de ces articles souvenirs sont en vente à l'accueil de l'Office de tourisme, indique Laurence Mandin, responsable de la boutique, et nous constatons que beaucoup de visiteurs viennent de loin, voire même de très loin et repartent avec ces objets publicitaires qui sont l'une des représentations de notre patrimoine."

Une très bonne idée de cadeau à l'approche des fêtes de fin d'année.

**Pour plus de renseignements, rendez-vous à l'Office de Tourisme**

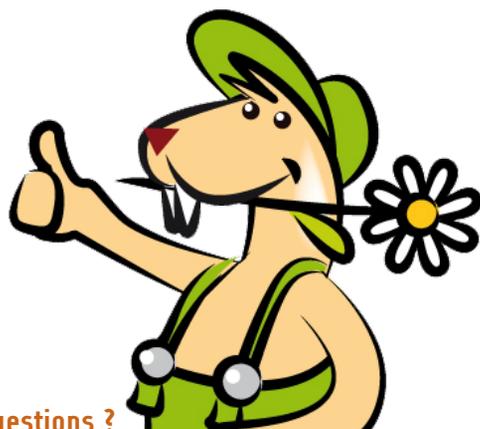


## Déchets ménagers, la seconde déchetterie arrive

Après un changement de choix d'implantation, la Communauté de Communes lance pour 2011, l'implantation de la seconde déchetterie au Vieux Domaine.

La CDC Vierzon, Pays des Cinq Rivières a pris la décision d'engager la construction d'une deuxième déchetterie au sud de Vierzon. Elle devrait s'implanter sur la zone d'activités du Vieux Domaine, et sortir de terre dans quelques mois. (Le projet de construction à Chavannes ayant été abandonné au profit d'un terrain sur cette zone plus adaptée.)

Une seconde déchetterie devenait nécessaire à Vierzon. En effet, lorsque la saison du jardinage pointe le bout de son nez, il arrive que la déchetterie du Petit Râteau bouche le week-end. C'est pourquoi, dans le but d'améliorer le service aux usagers, une seconde déchetterie verra le jour dans quelques mois au Vieux Domaine aux Forges... À noter que cette nouvelle déchetterie sera



### Des questions ?

02 48 71 91 29

[ambassadeur.tri@cc-vierzon.fr](mailto:ambassadeur.tri@cc-vierzon.fr)

Les ambassadeurs du tri



uniquement à destination des particuliers et non des professionnels qui devront toujours aller déposer leurs déchets au Petit Râteau.

### Une plate-forme réhaussée

L'implantation au Vieux Domaine va nécessiter un aménagement spécifique, car une partie du terrain est en zone inondable.

"Selon la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) nous devons surélever les plates-formes, pour qu'il n'y ait pas de dépôt au sol, tout est déposé dans des bennes." Le dispositif va engendrer des plates-formes de dépôt en surplomb des bennes de réception, ce qui est plus aisé pour les utilisateurs. Par sécurité, des barrières seront installées pour éviter des chutes. En cas de montée des eaux, les bennes pourront être déplacées assez vite pour empêcher toute pollution. Quant aux déchets à risques, ils seront stockés en haut de quai, partie non inondable. Ce type de déchetterie existe dans de nombreuses villes de France, à Bourges notamment.

Cette seconde déchetterie permettra, une fois ouverte, de réaliser des travaux de rénovation sur l'actuel site du Petit Râteau, qui en a besoin.

### Collecte des déchets dangereux

En ce qui concerne la collecte des déchets dangereux, le marché a été remporté par BS environnement. Ce changement d'interlocuteurs ne va rien changer pour les usagers. "Les dépôts se font toujours au même endroit" assure la Communauté de Communes. "Les contenants ont un peu changé, mais voilà tout. Pour l'usager, le service proposé est toujours le même."

# Verres, bois, continuons notre geste de tri

Une benne pour accueillir les déchets bois a été installée à la déchetterie du Petit Râteau, des nouvelles colonnes de verre neuves remplacent progressivement les anciennes. La CDC met tout en œuvre pour vous aider dans votre geste de tri quotidien.

**D**epuis quelques semaines, une benne destinée à recueillir le bois a été installée à la déchetterie du Petit Râteau. Certains y verront là une action écologique louable. Oui, mais pas seulement. “Jusqu’à, le bois était amené dans le “tout-venant”\*. Or, le “tout-venant” part à l’enfouissement. Alors que nous pouvons récupérer le bois. D’où l’installation d’une benne destinée à cet effet.” Ce bois récolté est transformé en copeaux pour le chauffage ou en bois compressé, permettant la fabrication de meubles en aggloméré. Et le peu de fer qui tomberait dans ces bennes (gongs, ferrure de porte ou de fenêtre) est toléré. Mais il faut bien faire attention à ne pas laisser d’éventuels carreaux, vitres, tissus... qui sont des éléments indésirables. En cas de doute, vous pouvez demander aux gardiens du site.

En agissant ainsi, la communauté limite l’enfouissement. Elle tend surtout à limiter l’impact de la taxe générale sur les activités polluantes (TGAP) que l’État perçoit sur chaque tonne de déchets enfouis. “Nous évitons ainsi des surcoûts à terme aux usagers.” Toujours dans une optique d’un tri plus marqué des déchets, la communauté étudie la possibilité à terme de recyclage des vêtements et tissus.

À noter que vous avez dû voir l’apparition de colonnes neuves pour la collecte du verre. Une quinzaine de colonnes neuves ont été installées fin septembre, en continuité de celles installées mi 2009. Les colonnes à verre ont un nouveau visage : mieux insonorisés et plus esthétiques. **N’oubliez pas, le verre est recyclable à l’infini donc triez-le.**

\* Catégorie qui regroupe tous les déchets non-triés par ailleurs sur le site de la déchetterie et qui sont destinés à l’enfouissement.

# Le canal de Berry

## Les arbres replantés

La CDC avait planté dernièrement des arbres le long du canal, dans le secteur du Pré d’Anet. Cependant une vingtaine d’entre eux n’ont pas survécu à cette transplantation. “Au titre de la garantie de reprise, indique Bernard Dupuy, directeur des services techniques, ces arbres morts vont être remplacés à l’identique durant cet hiver.”

Un suivi dans la gestion environnementale des lieux qui – au fil des années – va donner une meilleure apparence à ce qui reste un des endroits de promenades préférés des Vierzonnais.



## Un canal de Berry au centre des attentions

Véritable lien pour les communes qu’il traverse, le canal de Berry fait partie des priorités de la Communauté de Communes. Ses anciens chemins de halage sont régulièrement entretenus pour le plus grand plaisir des vététistes et joggeurs, ses contre-fossés fauchés et nettoyés.

Ce fut le cas durant l’été et la CDC a chargé l’entreprise Millet de mener à bien ce travail. De plus, afin de répondre à l’attente de nombreux pêcheurs, un faucardage a été fait – durant ce même été – sur le linéaire allant de Vierzon à Thénieux.

Le faucardage réalisé par l’intermédiaire du Syndicat Mixte du Canal de Berry est une action qui consiste à couper les roseaux et autres herbacées se développant – parfois à grande vitesse – dans ses eaux.

Des mesures estimées nécessaires par les élus de la CDC. Elles représentent un investissement de 220 000 € par an, dont environ 80 000 € versés sous forme de subventions aux deux syndicats (Syndicat Mixte du Canal de Berry et Syndicat Intercommunal du Canal de Berry dans le Cher).



**Communauté de Communes  
Vierzon, Pays des Cinq Rivières**

Maison des Cultures Professionnelles  
28 avenue Pierre Sémand - 18100 VIERZON  
Tél : 02 48 71 35 78  
Mail : [contact@cc-vierzon.fr](mailto:contact@cc-vierzon.fr)

A partir de janvier 2011, votre Communauté  
de Communes change d'adresse. Rendez-vous  
2 rue Blanche BARON - 18100 VIERZON  
*Les numéros de téléphone restent inchangés.*